

Les hébergements

L'Hôtel du Ban**

Ouvert 09 mars au 23 novembre 2025

Pour votre séjour à Chaudes-Aigues dans le Cantal, choisissez l'Hôtel du Ban** et profitez de ses chambres confortables et spacieuses ! En chambre simple, double, ou triple, avec balcon ou terrasse, découvrez le charme de notre hôtel au cours de vos vacances en famille ou entre amis !

Tarif curiste 3 semaines par chambre	Balcon	Terrasse
	20 nuitées	20 nuitées
Saison Basse hors juillet et août	877 €	928 €
Saison Haute juillet et août	906 €	958 €

Petit-déjeuner buffet en supplément : 8,50 €

Tarif cure libre à partir de 7 nuitées par chambre	Balcon 1 nuitée	Terrasse 1 nuitée
Saison Basse hors juillet et août	51 €	56 €
Saison Haute juillet et août	62 €	67 €

Petit-déjeuner buffet en supplément : 8,50 €

À NOTER : l'accès aux soins en peignoirs depuis votre chambre d'hôtel sera indisponible sur une partie de la saison en raison des travaux de rénovation de notre Thermoludique.



Résidence du Par

Ouvert 09 mars au 23 novembre 2025

La Résidence du PAR est située dans l'enceinte du complexe Caleden et comprend plusieurs types d'appartements : des studios, des T1 (4 pers.) et des T2 (6 pers.).

Tous nos appartements disposent d'une kitchenette entièrement équipée avec frigo, four micro-onde, cafetière, grille-pain, bouilloire et de vaisselle. Ils sont également équipés d'une télévision, d'une machine à laver, d'un étendoir à linge et d'un fer à repasser...

La Résidence offre un accès direct aux soins de cure par ascenseur.

Tarif par logement	4 nuits	1 semaine	3 semaines
Studio	252 €	397 €	830 €
T1	263 €	407 €	840 €
T2	336 €	529 €	903 €



À voir, à faire à Chaudes-Aigues

Découvrez la Source du Par à 82°C, la chapelle Notre Dame de Pitié, l'oratoire des Saints Patron des quartiers, le lavoir à eau chaude (+ de 60°C) et le musée Géothermia : musée Européen de la Géothermie et du Thermalisme.

L'office de tourisme propose des randonnées pédestres accompagnées, des soirées à thèmes découvertes (nuit des étoiles, brame du cerf...). Vous pourrez également visiter les fermes aux alentours, faire des balades en calèche, des sorties cyclistes, des parcours aventure dans les arbres, de l'escalade, du canyoning, du golf practice...

Côté gastronomie Chaudes-Aigues saura ravir vos papilles. Le château du Couffour vous ouvre ses portes pour un voyage gastronomique, restaurant deux étoiles au Guide rouge Michelin. Découvrez également les produits du terroir : fromages, charcuteries, miel... lors du marché le lundi matin et celui des producteurs le mercredi de mi-juin à mi-septembre.

Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour, bureau de Chaudes-Aigues
3 place du Gravier
15110 Chaudes-Aigues
tél. 04 71 23 52 75
www.pays-saint-flour.fr

Caleden

CALEDEN c'est aussi un environnement capable de vous offrir tout ce qui va faire de votre venue un moment privilégié consacré à votre santé, à votre détente et au plaisir d'être bien dans votre corps et serein dans votre esprit.

L'ESPACE PRÉVENTION SANTÉ

"C'est posséder un trésor que de jouir d'une santé parfaite."



Soyez acteur dans la préservation de votre santé... durant votre cure mettez à profit cette parenthèse que vous consacrez enfin à vous-même, et renforcez les effets des soins thermaux en profitant des ateliers que nous avons sélectionnés pour vous. Cours de stretching, pilates, body gym... toute une panoplie d'activités pour "booster" et renforcer les effets de votre cure thermale. Votre capital santé est précieux, offrez-lui l'attention qu'il mérite...

Sur une journée ou sur plusieurs, entrez dans l'univers de la médecine thermale. De manière préventive ou curative, vous bénéficiez de toute la richesse des eaux thermales si réputées de Chaudes-Aigues.

*En raison des travaux à l'espace thermoludique de Caleden, certaines prestations peuvent être provisoirement suspendues. Renseignez-vous auprès de notre accueil.

CALEDEN
27 avenue Georges Pompidou • BP 21 • 15110 Chaudes-Aigues
tél. 04 71 23 51 06 • accueilsante@caleden.com
www.caleden.com

L'ESPACE REMISE EN FORME

"Le corps ne s'use que si l'on ne s'en sert pas."



Encadré par une équipe de professionnels de la remise en forme, détendez votre corps et votre esprit dans l'environnement thermal idéalement adapté pour retrouver un corps en forme. S'appuyant sur l'efficacité reconnue des soins thermaux (applications de cataplasmes de boues thermales, jets locaux, séances en piscine) notre sélection de soins à base d'eau thermale se décline sur différents formats (demi-journée de 2 à 4 soins). Faites le choix de la forme, de la vitalité et d'un bien-être physique complet et durable.

CALEDEN

Chaudes-Aigues • Cantal

RHUMATOLOGIE



Saison 2025 du 10 mars au 22 novembre





Les eaux les plus chaudes d'Europe

Les vertus de nos eaux

Les eaux thermales de Chaudes-Aigues sont remarquables pour leurs propriétés antalgiques et myorelaxantes. Ces eaux chlorurées sodiques et riches en oligo-éléments sont utilisées entre autres pour le traitement de fond des affections rhumatismales et articulaires.

Température : 82°C à l'émergence
Hyperthermales - les plus chaudes d'Europe.

Hygiène et qualité



Caleden met tout en œuvre pour vous garantir la qualité des soins thermaux. L'établissement thermal est certifié Aquacert.



Les thermes

Le complexe thermal de CALEDEN dispose de zones de soins parfaitement aménagées et regroupées sur un seul et même étage. Cet espace thermal vous permettra de pratiquer vos soins en toute quiétude dans un cadre lumineux et confortable.

Il est réservé aux soins thermaux, à la remise en forme thermique et aux séjours de santé.



Notre orientation thérapeutique Rhumatologie

Le centre thermal de Caleden traite :

- les rhumatismes dégénératifs,
- l'arthrose rachidienne,
- l'arthrose des membres,
- les rhumatismes inflammatoires (hors poussées évolutives),
- les sciaticques et névralgies cervico-brachiales,
- les périarthrites scapulo-humérales et les périarthrites de la hanche,
- la polyarthrite rhumatoïde,
- la spondylarthrite ankylosante,
- la goutte : prévention des accès, goutte polyarticulaire,
- la fibromyalgie,
- les séquelles de traumatismes,
- les suites de chirurgie orthopédique.



18 jours de soins

La cure thermique est un moment privilégié de l'année ; cette pause de 3 semaines avec 4 soins par jour permet de soulager efficacement et durablement ses douleurs et ses tensions, de lâcher prise avec le quotidien pour repartir sur des bases plus saines.

La médecine thermique est une médecine globale et respectueuse du corps ; l'eau minérale et locale de Chaudes-Aigues, offre une alternative naturelle ou un complément à l'efficacité scientifiquement démontrée.

Les soins thermaux

- **Aérobain :** Bain relaxant et anesthésiant les douleurs musculaires et articulaires.
- **Application de cataplasmes de boue :** Appliqués sur les zones à soulager suivant la prescription médicale, les enveloppements ont une action antalgique et décontractante.
- **Bain en baignoire simple :** Vise à mettre les agents actifs de l'eau minérale au contact de l'épiderme et à assurer une pénétration cutanée de ces éléments dans l'organisme.
- **Bain avec douche sous-marine :** Bain d'eau thermique accompagné d'un massage dynamique local. Il relaxe les muscles et active la circulation sanguine.
- **Bain en piscine avec douche en immersion :** Réalisation de mouvements spécifiques avec des jets d'eau sous pression alternée ayant un effet d'hydro-massage puissant rappelant le pétrissage par une action pénétrante et soutenue.
- **Douche à jet, en pluie ou brisée :** Projeté méthodiquement des pieds aux épaules, elle produit un effet de percussion et de vibration des masses musculaires.
- **Douche locale de vapeurs thermales :** Soin antalgique et décongestionnant particulièrement indiqué pour le traitement de l'arthrose des extrémités des membres.
- **Douche oscillante :** Balayage sur tout le corps du curiste allongé par une fine pluie d'eau thermique chaude diffusée par une rampe mobile oscillatoire.
- **Massage sous eau :** Le kinésithérapeute masse le curiste allongé sous une rampe d'eau thermique en fonction des pathologies de chacun et selon la prescription médicale.
- **Piscine avec ou sans mouvements de mobilisation :** La piscine permet de mobiliser toutes les articulations dans l'eau thermique.
- **Sudation en cabine individuelle sur lit de repos :** Permet une relaxation et une décontraction favorisant l'élimination des toxines.



Les médecins thermaux

Le choix du médecin thermal est libre. Le centre Caleden se charge de vous prendre rendez-vous avec le médecin thermal. (Cf. bulletin de réservation). La consultation se déroule dans les locaux de l'établissement.

- Dr Françoise DURAND
- Dr Jean-Louis SALVAGNAC
- Dr Bernard FREGEAC



Comment se déroule la cure à Caleden

Pendant votre séjour thermal, vous devrez suivre votre programme de soins quotidiens prescrit par votre médecin thermal. Ils sont organisés du lundi au samedi inclus.

L'organisation de la journée vous laisse du temps libre pour vous reposer ou profiter des activités proposées.

Pensez à prendre votre nécessaire de cure

- un maillot de bain (short de bain interdit)
- des sandales antidérapantes*,
- bonnet de bain ou charlotte*.

*En vente à l'établissement.

Caleden vous fournit chaque jour

- 1 peignoir,
- 1 serviette de bain.

Restitution du linge au vestiaire après vos soins, chaque jour.



Personnes à mobilité réduite

L'établissement thermal Caleden est accessible aux personnes autonomes. Si nécessaire, il est recommandé de prévoir l'accompagnement d'une tierce personne (famille, aide-soignant...) pour accéder aux services de soins.

Les tarifs de cure conventionnée

La cure thermique conventionnée se déroule sur 18 jours de soins, du lundi au samedi inclus, durant trois semaines.

La prise en charge par la Sécurité Sociale de la cure médicale varie entre 65 % et 100 %, sur prescription médicale, selon les organismes et suivant votre situation (hors complément tarifaire). Votre mutuelle peut prendre en charge tout, ou une partie du reste à charge.



Forfait thermaux conventionnés*	Tarif forfaitaire de facturation	Complément tarifaire**
RH 1	574,51 €	103,51 €
RH 2 + 18 piscines	554,78 €	99,94 €
RH 2 + 18 massages sous eau	697,68 €	125,68 €
RH 2 + 9 piscines + 9 massages sous eau	626,35 €	112,83 €
RH 3 + 9 piscines	583,97 €	105,20 €
RH 3 + 9 massages sous eau	655,11 €	118,03 €

Ajoutez des soins à votre planning de cure :

Soins de cure supplémentaires	à l'unité	1 semaine	2 semaines	3 semaines
Douche au jet	11 €	57 €	114 €	170 €
Douche oscillante	11 €	57 €	114 €	170 €
Bain	11 €	57 €	114 €	170 €
Application de cataplasmes de boue	-	105 €	190 €	275 €
Piscine libre	11 €	57 €	114 €	170 €
Vapeurs dirigées	11 €	57 €	114 €	170 €
Bain avec douche en immersion	11 €	57 €	114 €	170 €
Massage sous eau	-	125 €	225 €	300 €

*Tarif 2024 : Tarif Sécurité Sociale susceptible d'être modifié. Seuls les bénéficiaires de la CSS sont exonérés du complément tarifaire. (Montant donné à titre indicatif, le tarif de la cure thermique et du complément ne sont pas diffusés par l'Assurance Maladie à la date d'édition de cette plaquette).



Bien préparer votre cure

En 3 temps :



1 - Consultez votre médecin traitant

Il vous remplira l'imprimé Cerfa 11139*03 (questionnaire de prise en charge) en indiquant l'orientation thérapeutique et le lieu de cure. Vous complétez les données non renseignées, ressources...

2 - Envoyez ces documents à votre caisse d'affiliation

Vous recevrez en retour :

- Un 1^{er} volet pour le médecin thermal
- Un 2^e volet pour l'établissement thermal
- Un 3^e volet pour le séjour et les frais de transports (sous conditions de ressources)

Attention :

- Bien vérifier que les données soient exactes (bénéficiaire, lieu, dates de validités, orientation...)
- La tarification des cures thermales conventionnées évolue pour l'ensemble des établissements thermaux français (loi de financement de la sécurité sociale)
- Prendre contact avec votre mutuelle pour l'éventuelle prise en charge du complément tarifaire à régler lors de votre cure (sauf CSS)

3 - Réservez votre cure au plus tôt, sans attendre l'accord de votre caisse

- Prenez rendez-vous avec le médecin thermal
- Réservez votre hébergement à l'hôtel du Ban** ou à la Résidence du Par
- Complétez le bulletin de réservation et joignez le règlement des arrhes (sauf si prise en charge à 100%)